Cousin-Ruquette, Charles Rhondt, Guillaume Surhaeve, André Sauvage, M. Mespiont, Lamy, Mbezyce Picavet, Gard, Faugaret, Marissal, J. Delhaye, ainsi que tous les membres disponibles. La Commission compte sur la bonne volonté de tous les amicalistes. A 9 h. 30, l'équipe première rencontrera l'équipe 2e du Sporting-Club Tourquennois sur le terrain de l'Ecole. Sont convoqués : Baert, Burgraeve, Herssens, Van Mieghem, Merchand, Nottebart. Pour les équipiers du Sporting-Club, prendre le tramway K jusqu'au Pont de la Vigne, où le délégué, M. André Sauvage, les recevra, à 9 h. 15.

NATATION

Le vingt-cinquième anniversaire du Royal Brussels Swimming-Club

CHAMPIONS DE FRANCE CONTRE CHAMPIONS DE BELGIQUE

La société bruxelloise fêtera ce soir, en un grand gala de natation, son vingt-cinquième anniversaire, en même temps que son accession au titre de société royale. A cette occasion, les organisateurs ont invité une pléiade de champions, parmi lesquels figurent les meilleurs éléments des « Enfants de Neptune ».

Le 100 mètres vitesse opposera Massa, champion d'Italie; H. Padou, champion et recordman de France; Dickin et Pycook, champions d'Angleterre; Van Schelle, champion de Belgique, et le jeune espoir anversois Callens; en un mot, les meilleurs spécialistes du continent.

Dans le 100 mètres dames, notre petite championne de France, Mlle Ernestine Lebrun, rencontrera miss James, championne et recordwoman d'Angleterre et du monde; Mlles Ada Bolten, championne de Hollande, et Van Dievoot, championne de Belgique.

Certes, notre jeune nageuse sera formidablement handicapée dans cette épreuve, où, n'étant âgée que de 16 ans, elle rencontrera des nageuses beaucoup plus âgées, dont la croissance est acquise, et sur une distance qui n'est pas sienne, mais on lui saura gré de la crânerie dont elle fait preuve en acceptant une rencontre où elle se trouve, physiquement parlant, en état d'infériorité.

Le clou de la fête sera les deux matches de water-polo dont le plus important mettra en présence les « teams » premiers du Cercle Royal de Natation de Bruxelles, champion de Belgique, et les « Enfants de Neptune », champions de France, pour la « Coupe du Jubilé ».

L'équipe première du club jubilaire sera opposée au Polytechnic Swimming-Club, champion d'Angleterre.

Les E.N.T. déplaceront leur grande équipe, managée par Paul Beulque. Souhaitons-leur, avec leurs nombreux admirateurs, un brillant succès.

CYCLISME

NORD-TOURISTE. — Dimanche 7 mai, excursion cycliste à Tournai. Itinéraire : Le Canal, Estaimbourg, Pecq, Tournai. Retour par Froyennes, Templeuve, Toufflers, Lannoy. Départ à 7 h., du siège du Nord-Touriste, 11, contour St-Martin, à Roubaix. Rentrée vers midi. Capitaines de route : Couthier et Servais.

CLUB ATHLETIQUE ROUBAISIEN. — Dimanche à midi, réunion de tous les membres de la section cycliste qui prennent part à la course Lille-Lens, chez M. Gustave Verbeken, 182bis, rue de Lille, ainsi que les jeunes espoirs au-dessous de 12 ans : Verbeken, Mesdagt, Hottecœur, Niedergand.

Pour les membres qui désirent s'inscrire au Club, le secrétaire sera à leur disposition samedi soir, à partir de 7 h. Les membres qui n'ont pas encore retiré leur maillot, sont priés de le faire le plus tôt possible. L'entraînement a toujours lieu le mardi et le vendredi, à 6 h. 30. Rendez-vous chez M. Gustave Verbeken.

AMICAL-CLUB DES ARTS DE ROUBAIX. — Dimanche 7 mai, l'Amical présentera les coureurs suivants dans une course de 80 kilom., à Sweveghem (Belgique) : Sampers, Delannoy et Dupont; délégué, Aug. Sampers. Rendez-vous à 10 h., chez Aug. Sampers, 96, rue de France.

Pour la course de Lille-Lens et retour (50 kil.), sont convoqués à 12 h. 45 précises, au local : Verlinde, Leuridan, Verbecke, Devroes, Delecroutllerie, Bostin, Vanhautere, Terrain, Hulstaert, P. Vandaele, Legros et Quentin; masseurs de service, Emile et Albert Bossut et Algoet; soigneurs, Verbrugge, Boutry, Th. Vandaele, Desbonnet; crédit; délégué à l'arrivée, L. Vandenhaute; suiveur en moto, Lefortérie et P. Proy.

Tous les membres indistinctement sont convoqués en assemblée générale, dimanche 7 mai, à 10 h., dans une des salle de l'Ecole de la rue des Arts, à Roubaix.

L'AMICAL-CLUB DE FLERS organise une course cycliste, le 14 mai, sur le parcours de Flers-Bourg, Hem, Forest, Ascq, Annappes, Hellemmes, à courir deux fois, soit 35 kilom. : 50 fr. de prix et nombreuses primes. Les inscriptions sont reçues chez M. Vlaminck, 8, place de la Liberté, à Flers (près de l'Eglise).

LE GRAND-PRIX DE WAZEMMES. — Dimanche 7 mai, à 16 h., course cycliste annuelle, dite : Grand-Prix de Wazemmes, sur le parcours Lille-Lens et retour, soit 50 kilom., dotée de 600 fr. de prix, répartis aux 20 premiers classés, savoir, 80 fr., 60, 45, 35, 30, 25, 25, 25, du 9e au 20e, 20 fr., etc... La course est ouverte à tous coureurs.

Le même jour, à la même heure, une course dotée de plusieurs prix en espèces, est organisée pour les enfants jusqu'à 12 ans, sur Lille-Wattignies et retour, soit 10 kilomètres.

Ces courses auront lieu par n'importe quel temps. Inscriptions reçues au siège du Vélo-Club de Wazemmes, 177, rue de Juliers, à Lille, jusqu'au dernier moment. Droit d'inscription, 4 fr., et 1 fr. pour les enfants.

LE CHAMPION DE FRANCE DE VITESSE. — Demain, au Parc des Princes, se disputeront les séries éliminatoires de la deuxième épreuve du Championnat de France.

Sept matches à deux opposeront Schilles à Devoissoux, Perrado à Villepontoux, Dupuy à Martin, Poulain à Trouvé, Texier à Rohrbach, Sergent à Baron et P. Didier à Louet.

Cycles "La Française"
MARCELLI 107, Rue de la Gare ROUBAIX

ATHLÉTISME

LA FETE SPORTIVE Du 1er MAI A ROUBAIX. — Résultats des épreuves. — 200 m.: Harpagès L., Simon. — 100 m.: Tallier Olivier, Lefèvre, Mahieu, Dedecker, Molard. — 800 m.: C. Desobry, Lievrauw Lucien, Boutteville, Mahieu, Mercier, Dedecker. — 100 m.: C. Desobry, Harpagès, Plas, Cyrille Dedoncker, Hespel. — 400 m.: Dapsens, Coelembier, Boutteville, Mercier, Plas. — 1.000 m.: C. Desobry, Dapsens, Lievrauw, Mahieu, Dedecker. — 1.500 m. relais: C. Desobry, Vouters, Hespel, Lefèvre. — 800 m.: Hespel, Harpagès, Leclercq. — 60 m.: Tallier Oliver, Lefèvre, Molard, Dedecker. — Lancement du disque: Harpagès, Dapsens, G. Vanherpe, Wouters, Mahieu. — Fillettes, 200 m.: Brugon Marie-Louise, Haroux Simonne, Harpagès Marie, Harpagès Marguerite, Nuytens. — 200 m.: Harpagès L., Simon. — Lancement du poids: Wauters, Boutteville, Colombier, Dapsens, Harpagès. — Saut en hauteur avec élan: Wouters, C. Desobry, Boutteville, Dapsens, Lievrauw. — Saut en longueur avec élan: Dapsens, Columbier, C. Desobry, Wauters, Lievrauw.

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Les athlètes dont les noms suivent sont désignés pour représenter le Club aux épreuves prévues qui auront lieu le 7 courant, sur le terrain de l'avenue de l'Hippodrome, à Lambersart. Rendez-vous commune, à 12 h. 45, place de la Liberté, pour prendre le Mongy :

800 mètres : Bombeeck, Delespaul, Devos, Willaumez, Deleporte, Werrebrouck, Huvelle, Seinieur et Pekin; — 1.000 mètres : Labonelle, Werrebrouck, Deraed, Devos, Lesur, Longuespé et Delplanque; 5.000 mètres : Deraed, [illegible]. — Lancement du poids : Allé, Malfait, Lesauvage, E. Truffaut, Decroix et Delmotte. — Saut à la perche : Malfait, Vroman et Decrayenaere. — Saut en longueur : E. Truffaut, Deleporte, Seigneur, Ducourant et Lefebvre. — Saut en hauteur : E. Truffaut, Rommet, Deleporte, Lesauvage, Williaume et Werrebrouck; — 150 mètres, minimes : Léon Duez.

LA ROUBAISIENNE. — La saison des concours en plein air va reprendre bientôt à « La Roubaisienne » et jettera une ardeur nouvelle parmi les sociétaires jeunes et anciens de notre société municipale.

Dès maintenant, le Comité s'occupe activement de l'aménagement de son terrain de la rue Jean-Goujon. Les travaux de reconstruction de la piste, des sautoirs, des appareils, etc..., vont commencer incessamment, et tout a été prévu pour y donner les dispositions nécessaires au bon entraînement des gymnastes. D'ici une quinzaine les sociétaires pourront s'y rendre suivant l'ordre établi au local.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX. — Le Comité sportif informe les secrétaires des Amicales que le challenge d'athlétisme de la Fédération se disputera comme suit : 26 juin, pour les Amicalistes jusque 16 ans; 2 juillet, pour ceux de 16 à 18 ans; 9 juillet, pour les adultes. Les secrétaires sont instamment priés d'assister aux réunions du mardi, au Foyer des Amicales, et de suivre les entraînements des athlètes, en vue de tous les prochains concours.

ASSOCIATION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — L'A.S.T. ouvre sa saison d'athlétisme le dimanche 7 courant, sur le terrain des Orions, à 8 h. 30. — Dimanche prochain, entraînement général pour le cross et les courses de vitesse. Sont spécialement convoqués pour 8 h. 30, aux vestiaires : Vermeulen, Lepers, Dedecker, Glorieux, Plauquart, Seynaeve, Afterverheldt, Legrand, ainsi que tous les jeunes gens désireux de pratiquer les sports athlétiques.

COURSES A PIED

L'ECOLE DES SPORTS ET D'EDUCATION PHYSIQUE DE TOURCOING annonce qu'elle organisera sous peu plusieurs épreuves de courses à pied et marche, probablement le 28 mai : 10 kil., 3 boucles; 6 kil., réservé aux boxeurs; 8 kil., marche. Des prix en espèces et en nature récompenseront les coureurs qui se classeront aux places d'honneur. Des détails plus complets seront donnés prochainement.

CERCLE DES SPORTS TOURQUENNOIS. — Dimanche 7 mai, à 11 h. du matin, réunion générale extraordinaire. Ordre du jour : Renouvellement de la Commission et formation du bureau; questions très importantes. Présence indispensable.

Les jeunes gens désireux de pratiquer l'athlétisme, et particulièrement la course à pied, y sont cordialement invités.

GYMNASTIQUE

UNION DES SOCIETES DE GYMNASTIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Demain dimanche, à Armentières, réunion des Comités directeur et technique qui doivent prendre toutes les dispositions pour la célébration dans cette ville, les 15 et 16 juillet prochain de la fête annuelle de l'Union.

Les délégués des sociétés qui ont donné leur adhésion à cette fête sont invités à assister à un cours de démonstration des exercices imposés qui aura lieu le même jour, au local de la société municipale d'Armentières, rue Gambetta.

La démonstration commencera par les exercices des concours de sections pupilles et jeunes filles et se continuera par les concours individuels, vétérans, adultes, Préparation militaire, débutants et athlétiques.

JEUNESSE DU BLANC-SEAU. — Le Comité vient de faire aménager les appareils sur le terrain d'exercices, avec tannée pour les chutes. Ce terrain face au local, rue de Constantine, mis gracieusement à la disposition de la société par l'Administration municipale permet l'entraînement au saut, à la course, au jet du boulet et aux appareils, en plein air et sous l'abri des arbres pendant les grandes chaleurs.

Dimanche entraînement de 10 h. à midi par les camarades Vansyngel, Gaerminck, Agache.

HEM. — « La Gauloise ». — Répétitions mardi 9 et vendredi 12, à 6 h. 30 précises pour les pupilles et à 7 h. précises pour les adultes. Inscription des nouveaux membres. La Commission technique est priée d'être présente à 7 h. très exactement. Sont convoqués : Despierre, vice-président; Calonne, Lelièvre, Dupres, Calonne, Nachtergal, Dugardin, Vanderplatsen, Pau, Lefebvre et Nocain. — « La Gauloise » fera sortie sur Forest, le 21 mai.

WATTRELOS. — « La Patriote ». — Voici la répartition des répétitions qui auront lieu à partir de la semaine prochaine :

Adultes : mardi et vendredi, de 19 h. 15 à 21 h. 30. Pupilles : lundi et jeudi, de 18 h. 30 à 19 h. 30. Fillettes : lundi et mercredi, de 19 h. 30 à 20 h. 30. Préparation militaire : jeudi à 19 h.

Réunion du Comité, le 8 mai 1922, à 19 h. 30, au local. Communications importantes.

PREPARATION MILITAIRE

HEM. — « La Gauloise ». — Sous la direction du sergent affecté à ce service, les cours ont repris mercredi et se poursuivront mercredi 10 mai, à 7 h. très précises. On acceptera encore quelques nouvelles adhésions. — Dimanche 21 mai, sortie sur Forest.

FEDERATION DES AMICALES. — Les préparatistes qui n'auraient pas encore reçu leur brevet militaire sont priés de le retirer au siège de la Fédération tous les soirs à partir de 7 h.

Dimanche matin : tir pour la classe 1922. Le rassemblement se fera au stand des Trois-Ponts, à 8 h. 30.

EDUCATION PHYSIQUE

« LA REVEILLANTE » DE TOURCOING (Section féminine). — Les élèves désignées pour participer à la fête de Lille, sont priées d'être présentes au siège demain dimanche, à 12 h. précises en tenue de ville pour prendre possession de leur nouvelle robe de sortie. Départ du siège à 12 h. 20 pour prendre le Mongy ou le train quittant la gare de Tourcoing à 1 h. 3. Des instructions seront données le soir au cours d'entraînement.

POIDS ET HALTERES

CHALLENGE HENRI ROBBE. — Ce challenge se dispute tous les ans. Pour qu'une société soit déclarée vainqueur définitivement, il faut qu'elle remporte trois fois le premier prix. Chaque société présente cinq concurrents, un par catégorie, qui font chacun un exercice, soit l'arraché ou l'épaulé et jeté d'une main, ou l'arraché, le développé ou l'épaulé et jeté à deux mains, puis on fait le total de chaque société. L'année dernière ce fut l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques qui triompha, suivie de très près par l'Athlétic-Club Tourquennois. Quel sera l'heureux vainqueur cette année?

U.R.S.A. (22, rue Jeanne d'Arc). — Dimanche, entraînement général en vue du Challenge Henri Robbe qui se dispute cette année à Bondues le 21 mai. Ce challenge se fait par équipes de 5 hommes par société (1 par catégorie) et un exercice par homme. L'année dernière l'équipe de l'U.R.S.A. sortit victorieuse, et nul doute que le 21 mai, les hommes de la société feront l'impossible pour que ce challenge reste acquis à la société.

Les lutteurs Petillon, Depraeter et Haneraets sont invités à retirer leur diplôme du championnat de lutte.

La salle est ouverte aux amateurs tous les jours de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

LA RACE CANINE

CLUB DU CHIEN DE DEFENSE DU CROCHET (Croix). — Le Comité du Club est heureux d'informer les nombreux amateurs du sport canin que son nouveau terrain de dressage, situé place Saint-Pierre, à Croix, est entièrement aménagé et que, dès à présent, les sociétaires peuvent de nouveau s'adonner à leur sport favori; ils sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche à 6 h. 30 du soir, au nouveau local, Café Caron, place Saint-Pierre. Les amateurs désirant se faire inscrire sont priés d'assister à la réunion.

TIR

ROUBAIX. — Amicale Pierre-de-Roubaix. — Dimanche, de 9 h. 30 à midi, continuation des tirs d'entraînement sur carton de l'U.R.S.T.R. Formation des équipes pupilles et adultes chargées de représenter l'Amicale aux différents concours de tir de la région. Un dernier appel est adressé aux membres désireux de faire partie de la Commission. Les inscriptions sont reçues aux séances, à l'Ecole. Commissaires, MM. J. Cocheteux et Ch. Liagre.

— Amicale Brézin. — Dimanche, de 9 h. à midi, tir habituel, sous la direction de M. Victor Tiberghien.

— Les Poilus (Cercle St-Alexandre). — Demain, ouverture du stand et tir d'entraînement sur les trois cibles, pour tous les sociétaires, de 11 à 13 h. Sont désignés pour participer au concours des Francs-Tireurs du Raverdi : MM. Gransir, Charlet, Macou, Dutrieux, Dillies et Raymakers. Commissaires, MM. Vandersyppe et Malfait.

— A.A.A. Elèves Oran. — Dimanche, les stands seront ouverts de 11 à 12 h. Commissaires, MM. Paul Lepers, G. Seynaeve. — A 10 h. 30, réunion pour MM. Jules Leblanc, Paul Lepers, G. Seynaeve, Charles Dhondt. Ordre du jour : Délégation à former pour les concours en cours; règlement du prochain concours de l'Amicale.

— Amicale Delezenne. — La cinquième journée du concours a obtenu un réel succès. Dans cette séance, M. Cordonnier, des « Carabiniers Lillois », a frisé le maximum. — Dimanche 7 mai, 6e journée du concours; 5 cibles seront à la disposition des tireurs. Le tir sera ouvert de 9 h. à 16 h., sans arrêt. Les délégués suivants sont priés d'être présents à 8 h. 30 : Raymond Goblet, Charles Nebels, Raymond Plateau, Bettremieux; à 12 h. 30, Etienne Goblet, Gustave Demey, Ranceneur, Devinck et Auguste Lippens. Nous rappelons que, par suite des élections, les locaux n'étant pas libres, la journée du 14 mai sera reportée au 25 mai (jour de l'Ascension).

— A.A.A.E. de l'Ecole de la rue Chanzy. — Dimanche 7 mai et dimanches suivants, jusqu'au 25 juin, grand concours de tir individuel et par équipes, pour tous tireurs de la région, amicales, sections de tir, sociétés, etc... De nombreux lots sont déjà exposés chez M. Delespaul, 93, rue du Moulin. Le stand sera ouvert de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h.; 3 cibles seront à la disposition des tireurs. Prix du carton, 1 franc, munitions comprises; 5 fr. par équipe.

— A.A.A.E. de l'Ecole, rue du Bois. — Dimanche 7 mai, de 10 h. à midi, tir avec classement pour les prix du mois. De service : Berthe et Malfait.

LE TIR REGIONAL (28, rue Pauvrée). — Dimanche 7 mai, à 9 h., ouverture du grand concours annuel de tir à la carabine à visée réglementaire, offert à tous les amateurs de la région. 2.000 fr. de prix en espèces et en nature permettront de récompenser de nombreux lauréats. Des armes réglées seront à la disposition du public. Le stand sera ouvert tous les dimanches de 9 h. à midi et de 15 à 18 h., jusqu'au 25 juin, date de clôture du concours. Il est recommandé de ne pas attendre les dernières séances afin d'éviter l'encombrement. Le meilleur accueil sera réservé aux visiteurs. Réclamer le règlement du concours à M. C. Huret, vice-président, directeur du tir, au local.

Une épreuve par délégation de 5 tireurs, est offerte à toutes les sociétés pratiquant le tir et la P.M., lesquelles sont priées d'adresser la liste de leurs équipiers et de prendre rendez-vous d'accord avec le Directeur du tir, pour l'exécution d'ensemble du tir des équipes qu'elles voudront bien désigner.

LA ROUBAISIENNE. — Demain, dimanche, de 10 h. à midi, au Tir National des Trois-Ponts, entraînement des sociétaires ci-dessous désignés, sous la direction du camarade Georges Mazurelle. Sont convoqués : Ch. Bruynel, M. Dheygère, C. Pels, J. Claessens, F. Vandenberghe, Pauchant, J. Wardavoir, Londe, Vanderasse, Lanmelin, Agache et Edmond Black, et pour tous les jeunes gens de la préparation militaire, exception faite pour ceux désignés antérieurement, comme participants à la Coupe Départementale le même dimanche, à Lille.

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — La séance de tir à la carabine de demain dimanche, n'aura pas lieu par suite de la convocation de l'Amicale, à la réunion générale, qui doit avoir lieu à 10 h., dans une des salles de l'école, rue des Arts. Les membres de la section sont donc instamment priés d'y assister et d'assurer ainsi le succès de cette manifestation de l'Association. Les fervents du tir à longue portée vont enfin pouvoir se livrer à leur délassement favori. Les séances d'entraînement commenceront, au Stand des Trois-Ponts, dès demain, pour se continuer durant toute la belle saison. La première a lieu de 15 à 17 h. avec les armes de l'Amicale. Commissaires de service : MM. F. Duquesne et L. Carette.

HEM. — Tir Jules-Ferry. — Séance dimanche 7, de 9 h. 30 à 11 h. Mise, 0.25 centimes. Constitution de la section de concours de la fête fédérale.

TOURCOING. — Tir National. — Dimanche 7 mai, continuation du Grand Concours de Printemps, doté de 3.000 francs de prix. Tir à l'arme de guerre, à 200 mètres, classement aux points et à la belle balle. Tir à la carabine à 12 mètres. Tir à 200 mètres, réservé à la Catégorie Jeunesse. Pour donner satisfaction aux tireurs, le Comité technique a augmenté, pour les dernières journées de ce concours, le nombre de marqueurs, afin d'éviter toute attente. Dès dimanche prochain, il y aura entraînement pour les tireurs du Tir National, pour permettre de former les délégations qui doivent participer aux prochains concours régionaux. Depuis plusieurs semaines, fonctionne le « Tir au Ball-Trap », aménagé dans les meilleures conditions. Les amateurs de ce tir trouveront armes de chasse, munitions et plateaux au stand de tir. Service du dimanche 7 mai : Matin, MM. L. Debandringhien, L. Noël; soir, Florent Fournier, Bruno Allard.

TIR A LA PERCHE

LE CHAMPIONNAT DE TIR A LA PERCHE. — Les premières épreuves du championnat de tir individuel à la perche, organisé par « Les Amis Réunis du Pont-Rouge », sous les auspices des « Amis des Anciens Jeux Populaires », ayant dû être remises, à cause du mauvais temps, reprendra dimanche prochain, à 10 heures du matin. Les premiers convoqués sont : MM. Achille Pauzaedt, Jean Delgrange, Ernest Deroubaix, des « Amis Réunis », et Adhemar Gross, des « Francs-Tireurs ». Le lundi, à 5 h., MM. Fidèle Piron et J. Leclercq. On sait l'importance que prend ce championnat. Plusieurs prix seront décernés dans chaque catégorie. Un service de table, d'une valeur de 25 fr., sera attribué à chacun des deux premiers vainqueurs dans chaque catégorie. On peut toujours s'inscrire chez M. Charles Nuyttens, secrétaire, rue d'Espagne, ou au siège, 512, rue de Launoy.

TIR A L'ARC

WATTRELOS. — Dimanche 7 mai, chez Ed. Liagre, rue du Vieux-Bureau, Wattrelos, tir de cinq francs de mise à l'oiseau. 37847d

HIPPISME

LES COURSES DE MAISONS-LAFFITTE du 5 mai.

Prix de la Ferté (5.000 fr. 2.600 m.). — 1. Satyricon (Mac Gee), 173.50 et 46.50; 2. Inovateur (Bellhouse), 20.50; 3. Donau (C. Merlaut), 68.00. — Pas courus : Roi de Navarre, Le Bailli.

Prix Medeah (7.500 fr. 1.200 m.). — 1. Polkense (E. Flockhart), 39.00 et 17.00; 2. Tor Bay (Brethès), 22.50; 3. Longwood (Bosch), 35.50. — Pas courus : Déborah, Mera Clace, Bobinette II, Guel Der Rose, Ira.

Prix de Juvisy (4.000 fr. 1.300 m.). — 1. Mourad (E. Sauval), [illegible] 18.50; 2. Berlincot (C. Bouillon), 252.00; 3. Klingler (R. Brethès), 45.00. — Pas courus : Pernambuco, Capitoul, L. Marguerite, Prune d'Ente, Placenteria, Misgrelie II, Axis, Mausole, Jason The Flyer, Verboni.

Prix Priant II (12.500 fr. 2.400 m.). — Porte Glaive (O'Neill), 11.00. — Non placé : Pyrame.

Prix de Pauillac (10.000 fr. 1.800 m.). — 1. Conquérant (Woodland), 5.00 et 24.00; 2. High Spirits (Atkinson), 30.50; 3. Gloversville (Maiden), 11.00. — Pas courus : Cortland, Bomarsund, Net Franconelle, Staphylin.

Prix de la Corbeillière (7.500 fr. 2.400 m.). — 1. Ceinturon (Bartholomew), 23.50 et 13.50; 2. Vicence (Rodhain), 17.00. — Pas courus : Bernières, Tincourt.

COMMUNICATIONS

A.A.A. ELEVES ORAN (Roubaix). — Mercredi dernier eut lieu la réunion du Comité administratif sous la présidence de notre sympathique directeur, M. Dauchy. Au cours de cette dernière fut élaboré le programme de notre grande fête qui aura lieu le 23 juillet prochain. La Commission se propose également de former une section lyrique pour laquelle de précieux concours nous sont déjà assurés. Dimanche, à l'occasion du départ des conscrits, sont priés d'être présents à l'école, de 10 h. 30 à 12 h., tous les amicalistes qui sont appelés à partir prochainement ainsi que les membres disponibles.

BILLARD

TOURCOING. — Billard « Le Rétro », Café Gambrinus. Résultats du concours d'avril : 1re catégorie : MM. Henri Ferret, Optat Blanchart; 2e cat., MM. Jean Ducoulombier, Gustave Boutelier; 3e cat. : MM. Achille Vanstenkiste, Jules Bouche.

Une somme de 450 fr. ayant été mise à la disposition du « Rétro », les membres de la société sont priés de prendre connaissance du règlement attribuant des prix trimestriels de 50 fr. et 25 fr. aux gagnants de chaque catégorie de ce concours spécial.

TOURCOING. — Demain 7 mai, à 3 heures, grand concours donné par l'Effet Contraire, 51, r. de Gand. 200 fr. prix en espèces et 2 prix de série. 57391d

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — La Concorde. — Chantilly, 250 fr. de prix d'honneur, don : 100 fr. pr sociétaires. 37678

— Débitants, 7 mai, Chantilly, chez Mme veuve Goghert, rue de Tourcoing, à l'Union, 250 fr. prix d'honneur. 50 fr. pr sociétaires. En paniers jusque 6 h. 30. 37879d

— Dimanche 7 mai, à 8 h. 1/2, grande vente de 40 jeunes environ, offert par un grand nombre d'amateurs réputés, au bénéfice du matériel, chez M. Cyrille Mugelier, 95, rue Daubenton. 37879

— Cercle « Le Progrès ». — Dimanche 7 mai. Chantilly. 300 fr. prix d'honneur, dont 100 fr. pour les sociétaires. En paniers la veille de 16 à 18 h. 30. 37881

— Mutuelle, 7 mai, chantilly, 200 fr. chez Mme Vve Bourgois, rue des Longues-Haies, 4. 57348d

CROIX. — Centre et Avenir. — Chantilly, 200 fr. honneur et magnifique bronze val. 100 fr. offert par la ville 1er mai, pigeon désigné Croix, chez M. F. Debled, 35, rue de la Gare, Croix (Place). 37877d

La BANQUE CENTRALE TOURNAISIENNE, Société Anonyme
Filiale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE
traite aux conditions les plus avantageuses dans ses succursales d'
ESTAIMPUIS, 16, Rue d'Audenarde, près de la Gare d'Herseaux
et de **TEMPLEUVE,** 18, Rue de Roubaix
toutes opérations de banque, changes et fonds publics, et notamment : Achats et Ventes aux meilleurs cours des billets français. — Comptes Dépôts d'espèces franco. Commission. — Prêts sur titres. — Ordres de Bourse sur toutes places. — Souscriptions sans frais à toutes les émissions. — Paiement sans frais des coupons belges et étrangers. Ouvertures de crédit. 88076

WATTRELOS. — L'Avenir, 7 mai, Chantilly, chez J. Monet, 288, rue Carnot (Laboureur), honneur 200 f. En paniers de 2 à 6 h. 30. 57347d

WATTRELOS. — Le concours de pigeons-voyageurs sur Chantilly qui devait avoir lieu le 1er mai a dû être remis à une autre date à cause du retard dans la rentrée des pigeons qui avaient pris part la veille au concours sur Clermont.

Lundi prochain, la société colombophile « L'Indépendance » fixera la date du concours ajourné.

MOUVAUX. — Entente, Chantilly, chez A. Delporte, rue Lille, hon. 75 fr. En pan. jusque 7 h. 30. 57345d

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 7 mai, chez Catteau, rue de Maubeuge, concours 20 p. 60. Tirage au sort à 3 h. 30. Au parc à 4 heures. 67364

— Lundi 8, au Prado, gd concours coqs gros et petits. Tirage au sort à 6 h. Au parc à 6 h. 30. 57338

WATTRELOS. — Dimanche 7, chez Vercruysse, Place de l'Eglise (Crétinier), 2 de 3 pour 300 fr. Les 3 Amis de Roubaix contre La Martinoire et les Ballons réunis. Au parc à 5 heures. 57334

— Dimanche 7 mai, concours de coqs chez Chantry, à 10 heures du matin, rue de l'Union, 26, au Sapin Vert. 37851d

TOURCOING. — Salle du Gallodrome, mardi 9 mai, il se jouera un 4 de 7 pour 5.000 fr. Le Gallodrome contre Bernard et la Villette Paris réunis. Mise au parc à 5 heures 30 précises. 37785

HERSEAUX. — Dimanche 7 mai, chez Hilaire Deschieter, rue de la Broche-de-Fer, un 3 de 5 pour 1.000 fr. et l'entrée aux gagnants. Partie d'ambition, la grande société du Compas et les bouchers de Luingne réunis contre la Broche de Fer et Avelghem. Mise au parc à 5 heures précises. 37841

JEU DE BOULES

MOUSCRON (Tuquet). — Grand jeu de boule à la platine. 500 fr. de prix. La commission : Vandevelde, Bonte, Desbonnet. 17342d

CRÈME SIMON
Unique pour la Beauté du Visage et les soins de la peau.

TIRAGES FINANCIERS
du 5 mai 1922

VILLE DE PARIS 1875 3 %

Le numéro 338.874 est remboursé par 100.000 fr. Le numéro 41.305 est remboursé par 50.000 fr. Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 112.157, 284.216, 317.061. Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 142.763, 284.946, 391.672, 420.512. 25 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr. 3.391 numéros au pair.

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 310.187 est remboursé par 100.000 fr. Le numéro 637.080 est remboursé par 10.000 fr. Les cinq numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 fr. : 265.829, 311.078, 508.650, 575.978, 695.751. 85 numéros sont remboursés chacun par 500 fr.

CREDIT FONCIER

— Obligations Foncières 1879. — Le numéro 871.689 gagne 100.000 fr.; le numéro 1.612.552 gagne 100.000 francs; le numéro 1.708.479 gagne 25.000 fr.; les numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 666.960, 780.545, 1.073.205, 1.357.541, 1.721.308. — 90 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

— Obligations Foncières 1885. — Le numéro 671.952 gagne 100.000 fr.; le numéro 811.137 gagne 25.000 fr.; les 6 numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 129.610, [illegible], 316.020, 690.726, [illegible], 801.391. — 45 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

— Foncières 1909. — Le numéro 1.263.890 gagne 50.000 fr.; le numéro 280.760 gagne 10.000 fr.; les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 270.508, 281.871, 534.609, 740.159, 836.994, 960.105, 1.066.780, 1.180.898, 1.200.417 et 1.330.189. — 60 numéros gagnent chacun 500 fr.

— Foncières 1913. — Le numéro 261.535 gagne 100.000 fr.; le numéro [illegible] gagne 25.000 fr.; les 2 numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : [illegible] et [illegible]. — 50 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances du 5 mai. — Marie Descamps, rue des Lignes, 25. — Henri Delannoy, rue des Fossés, 105.

BAPTÊME Grand choix boîtes haute nouveauté. — Pâtisserie Vanhaelst, 2, Bd de Paris. Rx. Tél. 6.89.

Jules Klotz, boulevard de Belfort, 11. — Jeanne Flamencourt, rue Pellart, 22. — Germaine Demaseure, rue Jean-Bart, 19.

VOITURES D'ENFANTS ET REPARAT. Fabrique Brouffe-Chevalier, tél. 15-23, 43, r. Lannoy. Rx 56

Publications de mariages du 5 mai. — Auge Roome, chaudronnier en fer, rue du Tilleul, 61, et Emilienne Waubant, sténo-dactylo, rue St-Eleuthère, 18.

Albert Duflot, ébéniste, place Carnot, cour Baussart, 2, et Elise Pollet, doubleuse, rue du Bon-Rasoir, 6.

ROBES MARIÉES. St-Jacques, 215, r. Collège. Rx. 122-2

Jules Guedin, employé, rue de l'Industrie, 72, et Claire Barrelle, sans profession, rue Pauvrée, 45.

Albert Van Der Kerken, mécanicien, à Croix, et Marie Delbar, confectionneuse, rue de Croix, 58.

MARIÉS Photos artistiques Lachantre, 28, rue des Fabricants. Procédés modernes. Tel. 1896. 90-2

Mariage du 5 mai. — Fernand Bayart, bijoutier, rue de la Gare, 60, et Andrée Le Marvan, sans profession, rue Pellart, 18.

Décès du 5 mai. — Louis Kiebbe, 66 ans, rue de Launoy, 288. — Ghislaine Dujardin, 13 ans, rue d'Alger, [illegible].

MODES-DEUIL, Desbarbieux, 75, rue Epeule, Rx.

Grégoire Plaeys, 20 ans, rue Jean-Bart, 20. — Georges Declercq, 3 jours, rue des Arts, 210. — Jules Derommelaere, 66 ans, rue des Ogiers, 6.

CERCUEILS tous genres, 128, r. l'Epeule, Rx. 763

CROIX. — Naissances. — Gisèle Voit, rue Jean-Jaurès; cour Delerue, 6. — Thérèse Collet, rue Jean-Jaurès, 223.

Publications de mariages. — Emile Jovenaux, couvreur, à Provins, et Germaine Delplanque, soigneuse. — Charles Losfeld, piqueur de cartons, et Marie Rogiers, bobineuse, à Roubaix. — Armand Thérin, magasinier, et Louise Van Maele, tisserande, à Roubaix. — Julien Leuridan, pharmacien, et Germaine Bigo, sans profession, à Haubourdin. — Louis Cousart, coupeur en vêtements, et Emilienne Bracke, confectionneuse, à Roubaix. — Robert Vanmansart, peigneron, et Madeleine Potié, bonnetière, à Flers. — Jérôme Dezandt, boucher, et Claire Chombar, sans profession, à Mouscron (B.). — Jules Desbouvrie, mécanicien, et Yvonne Duquesne, sans profession, à Lobbes (B.).

FLERS. — Publication de mariage. — Robert Vanmansart, peigneron, à Croix, et Madeleine Potié, bonnetière.

HEM. — Publication de mariage du 5 mai. — Henri Desprez, teinturier, et Louise Delemotte, journalière.

CYSOING. — Publication de mariage. — Louis Meurisse, tourneur, à Annappes, et Pauline Lecocq, sténo-dactylo.

TOURCOING. — Naissances du 4 mai. — Pierre Demarque, rue Achille-Testelin, cour Wicart, 7. — Denise Coussens, rue Haute, 1.

Du 5 mai. — Germaine Pollet, rue de Lille, 44.

POUR VOS CADEAUX de naissances, fiançailles et mariages, voyez choix et prix de la Bijouterie des Frances, 179, rue de Dunkerque. 88465

Publications de mariages. — Auguste Nys, coupeur, rue de la Blanche-Porte, 36, et Clémentine Wiart, dévideuse, rue de la Blanche-Porte, 71. — Henri Demasure, chaudronnier en cuivre, rue de Varsovie, 87, et Ivonne Quivron, doubleuse, rue de Saint-Pétersbourg, 284. — Marcel Defrancq, magasinier, à Mouvaux, et Cécile Dekeyser, bobineuse, rue de Baisieux, 6. — Alphonse Manche, organiste, à Roubaix, et Jeanne Dermaux, sans profession, rue de la Cloche, 63. — Louis Vossen, chauffeur d'auto, rue d'Austerlitz, 23, et Jeanne Cornille, sans profession, à Leers. — Louis Savary, trieur de laines, rue Haute, 25, et Sylvie Blomme, raccoutreuse, rue de la Latte, 104. — Pierre Leplat, magasinier, rue du Flocon, 20, et Simonne Mondet, soigneuse, rue des Cinq-Voies, 255.

SALLE pour NOCES et BANQUETS. Café Bonte, 9, Place de la République. Tg. Téléph. 5.72. 873

Décès du 4 mai. — Andrée Marcq, 25 jours, rue des Phalempins, 142.

Du 5. — Florian Desreumaux, 1 ans 9 mois, rue des Girondins, 7. — Léona Vandewalle, 98 ans, rue des Ursulines, 46.

MOUVAUX. — Naissance. — François Delcambre, rue de Turenne, 6.

Publication de mariage. — Marcel Defrancq, magasinier, et Cécile Dekeyser, bobineuse, à Tourcoing.

Décès. — Julie Despianques, 72 ans, à l'Hospice.

HEUREUSE IDÉE
Faites vous-même un litre de bon vin fortifiant en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Instantanément, vous obtiendrez le meilleur fortifiant pour fortifier le sang et guérir la faiblesse, le surmenage, l'anémie.
Le flacon de Quintonine : 2 fr. 75.
Phie Ferraille, 81, rue de Lille; Phie Deroubaix, 108, rue de Launoy à Roubaix; Phies Capelle, 155, rue du Tilleul, et Masclef, 18, rue Carnot, à Tourcoing; Fourlinie, à Croix. 1105-7

GASTON MINET, Tailleur
Rue de Paris, 42 - LILLE
Vêtements faits d'avance et sur mesure. 81960

Convois Funèbres

Nous apprenons la mort de Madame Jules DIEU, fille de M. Henri Baligand, commissaire-priseur, et de Mme Baligand, née Bouchart. Ses funérailles auront lieu le Lundi 8 Mai 1922, à 10 h. 1/2, en l'église de Notre-Dame de Consolation, à Lille.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 90325d

M. Louis KIEBBE, veuf de dame Marguerite TILMAN, ancien directeur des anciens établissements Delattre, rue du Curoir, décédé le 4 mai 1922, dans sa 67e année, administré des Sacrements. Convoi et Service solennels Lundi 8 Mai, à 9 h. 3/4, en l'église Sainte-Elisabeth. Réunion à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 288.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, ses nombreux amis et connaissances sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 90303

Messes et Obits

Vous êtes prié d'assister à l'Obit Solennel Anniversaire qui sera célébré le Lundi 8 Mai 1922, à 10 heures, en l'église Saint-Corneille, à Hem, pour le repos de l'âme de Monsieur Amand GABERT, industriel, décédé accidentellement à Bailleul, le 6 mai 1921, à l'âge de 58 ans, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise. Après la cérémonie, la famille recevra à la sortie de l'église. 37885

Remerciements

La famille Louis Dessein-Lesenne, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de M. Louis DESSEIN, adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs condoléances. 57361d

SI VOUS AVEZ DES MAUX D'ESTOMAC, DÉTRUISEZ-EN la CAUSE
Si vous souffrez d'acidité, d'aigreurs, brûlures de l'estomac, si vous avez souvent envie de rendre, etc., si manger est une torture, il vous faut remonter à la source de ces maux, en détruire la cause et cela le plus tôt possible; c'est le rôle tout indiqué de la Magnésie Bismurée; elle fait cela et le fait toujours. Une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée immédiatement après les repas, où dès que vous ressentez un malaise, neutralisera immédiatement l'acidité, la fermentation des aliments, adoucira les parois inflammées de l'estomac et lui facilitera sa tâche. En très peu de temps, il fonctionnera normalement. Procurez-vous aujourd'hui même un flacon de Magnésie Bismurée (marque déposée) chez votre pharmacien et faites-en l'essai de suite; vous constaterez la différence dès votre prochain repas.

UN BON CONSEIL
Ne vous mariez pas sans avoir fait l'expérience que le Dr Bertray vous indique dans son Traité explicatif intitulé : « Ce que tout homme doit savoir, avant et pendant le mariage », envoyé discrètement, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 50 centimes.
Adresser les demandes à M. le docteur Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris. 90275

Les Etabts JAMET-BUFFEREAU sont les mieux organisés pour apprendre Sténo, Comptabilité, etc. - 103, Bd d'Armentières, ROUBAIX

Si vous avez des **PUNAISES** L'Insecticide COLBERT les détruira en 10 minutes, même les œufs. Roubaix : Galeries du Nord, Gde-Rue. Lille : Bazar, 29, rue Béthune. 88481

EAU des CARMES BOYER

Cordial Tonique Digestif
sur du sucre ou dans de l'eau fraîche en grog ou dans une infusion.
Méfiez-vous des imitations

AFFECTIONS DES GLANDES
Si vous souffrez d'Affections Glandulaires prenez d'abord soin de votre santé; le fonctionnement régulier des intestins et le corps chaudement couvert sont essentiels. Il vous faut aussi un remède qui combattra effectivement la cause du mal, réduira l'enflure et l'inflammation, bannira la raideur et soulagera la douleur. En un mot, il vous faut Iodex; cet onguent scientifique et antiseptique est le remède le plus certain qu'utilise la science médicale pour réduire l'inflammation.
IODEX
Toujours supérieur à la teinture d'Iode. Le pot 3 fr. 30, toutes pharmacies et chez FANYAU, pharmacien à Lille.

Perrouin Frères de NANTES
avec le concours des détaillants sérieux de votre ville, vous offrent à

79,50
RICHELIEU ROYAL CALF COULEUR EXTRA CHOIX — MODÈLE 6300 EXIGEZ-LE
QUALITÉ VENDUE PARTOUT AILLEURS 100 FR.

Banque Générale du Nord
Ancne Banque VERLEY-DECROIX
Société Anonyme : Capital Cent Millions
Siège Social : 42, rue Royale, 42, à LILLE
Succursale à PARIS : 12, rue du 4-Septembre
Succursale à ROUBAIX : rue du Curoir, n° 8. Téléphone 106.
Agences : à LANNOY : rue de Roubaix. — Téléphone 10.
à CROIX : rue de Lille. Téléph. 38.
Succursale à TOURCOING, rue Carnot, n° 34. Téléphone 20. — Location de coffres-forts
Agences à : HALLUIN : Téléphone 70. Location de coffres-forts.
LINSELLES : Téléphone 11.
COMINES : Téléphone 61, avec un bureau hebdomadaire à WERVICQ, ouvert le vendredi.
74 Succursales, Agences et Bureaux dans la Région du Nord
ESCOMPTE. COMPTES-COURANTS DOMICILIATIONS
DÉLIVRANCE DE CHÈQUES 666-2

Toiles pour Draps de Lit
Fabrication d'Armentières
GRANDES FACILITÉS de PAIEMENT Sans augmentation de prix
Un voyageur passe à domicile sur demande.
LEON CUV[illegible]
Téléph. [illegible]

AU PÊC[HEUR] ÉCO[SSAIS]
47, Rue d[illegible]

Pour vous assurer les plus belles captures employez nos CANNES REDRESSÉES A LA MAIN et nos HAMEÇONS "INFAILLIBLES".
Catalogue de 250 pages, 700 illustrations, le plus complet, délivré à nos Magasins au prix de 0 fr. 60; envoi poste franco : 1 fr. 30.

Le Gérant : Alfred MESSIAEN.
Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

PUBLICATIONS LÉGALES et Avis de Sociétés

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, 9, rue Neuve.

—x—

I. — Suivant acte sous seing privé en date à Roubaix du 5 avril 1922, dont un original est demeuré annexé à l'acte de déclaration de souscription et de versement ci-après énoncé, Monsieur Victor CARRIER, entrepreneur, demeurant à Lille, rue de Douai, n° 25, a établi les statuts d'une société anonyme à capital et personnel variables. De ces statuts il est extrait littéralement ce qui suit :

Article 1. — Il est formé entre les entrepreneurs de charpente et menuiserie du Nord de la France ou autres entrepreneurs propriétaires des titres ci-après créés et ceux qui adhéreront par la suite aux présents statuts, une société anonyme à personnel et capital variables, qui sera régie par les lois françaises et par les présents statuts.

Article 2. — Cette société prend la dénomination de

Comptoir de Quincaillerie du Nord de la France

Article 3. — La durée est fixée à 99 ans, à compter du jour de la constitution définitive.

L'année sociale prend cours le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre. Le premier exercice se clôturera le 31 décembre 1922.

Article 4. — Elle a son siège à Lille, dans le local qui sera désigné par le Conseil d'administration. Il pourra être transféré en tout autre lieu en vertu d'une délibération dudit conseil.

Article 5. — La Société a pour objet :

a) L'achat, la manipulation, la fabrication et la vente de tous produits et objets nécessaires à l'exercice de la profession de charpente-menuiserie ou d'autres professions analogues.

b) La participation directe ou indirecte à toutes les opérations ou entreprises qui se rapportent à un des objets ci-dessus, cette participation ayant lieu soit moyennant la création d'une société nouvelle, soit moyennant la participation à la société et à la gérance de cette société nouvelle, soit par l'augmentation du capital de la société existante, soit moyennant association temporaire ou définitive avec la société existante, soit moyennant fusion ou autrement.

c) Et en général toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières.

La société ne peut fournir qu'à ses membres actionnaires, les produits fournis par la société seront de bonne qualité et livrés aux meilleures conditions possibles.

Les actionnaires auront à justifier, sur demande du conseil d'administration, de l'emploi des fournitures prises au comptoir. Les membres qui enfreindraient cette dernière condition seraient exclus de la société.

Article 6. — En principe, toutes les ventes se feront au comptant.

Toutefois, le crédit d'un mois pourra être accordé par le Conseil d'administration aux membres qui en feront la demande.

Au cas où le Conseil d'administration croirait devoir refuser cette faculté, il n'est aucunement tenu à justifier cette décision et les membres ne peuvent élever aucune réclamation de ce chef.

Article 7. — Le fonds social est, quant à présent, fixé à la somme de 185.000 francs; il est divisé en 370 actions nominatives de 500 francs chacune. Le capital pourra ensuite être augmenté d'année en année par délibération de l'assemblée générale décidant l'émission de nouvelles actions. Il pourra, par contre, être réduit par suite de reprises d'apports résultant de retraites ou d'exclusions de propriétaires d'actions, mais jamais au-dessous du capital initial.

Lesdites actions seront payables une moitié en souscrivant et le reste à la demande du Conseil d'administration. Toutes les actions pourront être libérées immédiatement en souscrivant.

Les versements seront constatés par des récépissés à échanger ultérieurement en titres définitifs. A défaut de versement, l'intérêt sera dû par chaque jour de retard à raison de sept francs pour cent l'an sans mise en demeure spéciale.

Article 15. — Il est créé 68 parts de fondateur au porteur sans valeur nominale donnant droit chacune à la portion de bénéfices dont il sera parlé à l'article 41.

Ces parts seront remises aux premiers actionnaires souscripteurs en numéraire à raison d'une part par 4 actions.

La portion de bénéfice prévue à l'article 41 est attribuée aux 68 parts de fondateur jusqu'à l'expiration de la société et sa liquidation alors même que sa durée serait prorogée ainsi qu'il est stipulé sous les articles 41 et 43.

Ces titres sont extraits d'un livre à souches numérotés de 1 à 68 revêtus du timbre de la société et de la signature de deux administrateurs. Ils sont cessibles par la simple tradition.

Les dispositions de l'article 8 ci-après leur sont applicables.

Les parts de fondateur ne confèrent aucun droit de propriété sur l'actif social, mais seulement un droit de partage dans les bénéfices.

Les porteurs de parts ne peuvent s'immiscer à ce titre, dans les affaires sociales et dans l'établissement des comptes, ni critiquer les réserves et les amortissements et ils n'ont pas le droit d'assister aux assemblées générales des actionnaires. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'assemblée générale. Ils ne pourront non plus s'opposer aux décisions souveraines de l'assemblée générale des actionnaires notamment en cas de dissolution anticipée, de fusion, de transformation et de cession totale ou partielle de l'actif social.

En cas d'augmentation ou de réduction de capital, les droits des parts de fondateur à leur portion de bénéfices ne sont pas modifiés, ils sont maintenus quel que soit le chiffre du capital social, et leur diminution ne peut avoir lieu qu'avec l'approbation d'une assemblée générale des porteurs de parts de fondateur.

Toutefois, il est expressément stipulé sans qu'à cet égard il soit nécessaire d'obtenir l'approbation de l'assemblée générale des porteurs de parts qu'en cas d'augmentation du capital, les parts de fondateur ne pourront pas s'opposer au prélèvement d'un premier dividende de 6% simple et cumulatif, au profit du nouveau capital, non plus qu'aux droits et avantages de toute nature qui pourraient être attribués aux actions de priorité s'il en était créées.

Et en cas de réduction du capital, par suite de pertes ou de dépréciation d'actif, l'assemblée générale des actionnaires pourra décider que malgré cette réduction, le premier dividende de 6 % à servir annuellement aux actionnaires et le capital à leur rembourser seront calculés sur le capital social primitif.

Article 16. — La société est administrée par un Conseil composé de 3 à 15 membres pris parmi les associés nommés au scrutin par l'assemblée générale et à la majorité des suffrages.

Les administrateurs sont rééligibles.

Il leur sera alloué une rétribution que fixera l'assemblée générale.

Article 19. — Le Conseil est nommé pour 3 ans et renouvelable par tiers chaque année, le sort désigne l'ordre des premiers renouvellements.

En cas de vacances, le Conseil pourvoit au remplacement du ou des membres manquants et pour le temps qui lui restait à courir, le choix du conseil doit être ratifié par la plus prochaine assemblée générale. Tout membre sortant est toujours rééligible.

Article 20. — Le Conseil se réunit au moins une fois par mois au jour qu'il désigne et toutes les fois que les circonstances l'exigent, sur convocation du Président.

Article 21. — Chaque année, le Conseil nomme parmi les membres un président et un secrétaire, ils sont rééligibles.

Article 24. — Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet :

Il a notamment tous les pouvoirs suivants lesquels sont énonciatifs et non limitatifs;

Présenter le règlement intérieur de la société qui sera ensuite adopté définitivement par une assemblée générale.

Nommer et révoquer tous les agents, ouvriers et employés de la société, fixer leur traitement, salaires, remises, gratifications, secours.

Fixer les dépenses générales d'administration, régler les approvisionnements de toutes sortes.

Toucher les sommes dues à la société et payer celles qu'elle doit, souscrire, endosser et acquitter tous les effets de commerce.

Statuer sur tous traités et marchés rentrant dans l'objet de la société.

Consentir et accepter tous baux, contrats d'affermages et toutes promesses de vente, et ce, moyennant les prix, sous les charges et conditions qu'il avise lors même que cette durée excéderait neuf années.

Faire tous achats, ventes ou échange d'immeubles, aux prix, charges et conditions qu'il avise, faire tous travaux, toutes constructions, appropriations ou installations.

Céder ou acheter tous biens et droits mobiliers ou immobiliers aux prix, charges et conditions qu'il avise.

Déterminer le placement des fonds disponibles et régler l'emploi des fonds de réserve.

Contracter tous emprunts et consentir toute délégation de transport avec ou sans garantie, au profit de tout prêteur sur les sommes pouvant être dues à la société pour achats faits par elle.

Effectuer tous emprunts avec ou sans hypothèques ou autres garanties sur les biens sociaux.

Autoriser aussi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes mainlevées d'inscription, saisies, oppositions et autres droits avant ou après paiement.

Poursuivre par toutes actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant, provoquer toutes résolutions de vente, traiter, composer, compromettre, transiger en tout état de cause et généralement faire pour la bonne et prompte administration des affaires de la société, tout ce qui sera nécessaire quoique non prévu, les administrateurs devant avoir les pouvoirs les plus absolus et ceux d'agir au nom de la société de la même manière qu'un mandataire sans restriction quelconque.

Le conseil arrête les états de situation, les inventaires, le bilan et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale, il statue sur toutes propositions à lui faire et arrête l'ordre du jour.

Article 40. — Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et charges spéciales de tous amortissements et de toutes réserves industrielles, constituent les bénéfices nets.

Article 41. — Ces bénéfices seront affectés et répartis de la manière suivante :

Réserves : 20 % dont 5 % seront prélevés pour constituer le fonds de réserve légale, et 15 % pour constituer le fonds de développement de la société.

Capital : 6 % seront acquis aux associés pour leurs parts d'intérêts libérées, sous les termes ci-après :

10 % du solde des parts de fondateurs.

Le surplus des bénéfices aux associés dans les conditions qui [illegible]